



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 28 mars 2022 à 19h30 sur convocation de Monsieur le Maire du **04 mars 2022**.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation du secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 mars 2022

FINANCE

- N°11-2022 : Adoption du budget primitif 2022
- N°12-2022 : Vote du taux d'imposition 2022.

ADMINISTRATION GENERALE

- N°13-2022 : Autorisation de signature du bail à construction.

DECISION PRISE PAR LE MAIRE

Présents :

BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DOUCHET Christophe, EMERAUD David, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PENET Sacha, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine, SIGNOL Virginie.

Excusés : DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MANCEAU Antoine, PERRISSEZ Joel

Procuration donnée : 3- DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MANCEAU Antoine, PERRISSEZ Joel

Le quorum est atteint.

-
- ✓ Christophe DOUCHET est nommé secrétaire de séance – 15 votes POUR
 - ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 votes 2022 - 15 votes POUR

✓ Présentation par David EMERAUD de l'état récapitulatif de la rémunération 2021 des élus.

David EMERAUD, maire	Mairie de MONTCARRA	SIE
Mandat 2020-2026	SB	SB
janvier	661,19 €	398,27
février	661,19 €	398,27
mars	661,19 €	398,27
avril	661,19 €	398,27
mai	661,19 €	398,27
juin	661,19 €	398,27
Juillet	661,19 €	398,27
Août	661,19 €	398,27
Septembre	661,19 €	398,27
Octobre	661,19 €	398,27
Novembre	661,19 €	398,27
Décembre	661,19 €	398,27
	7 934,28 €	4 779,24 €

PERRISSEZ Joel 1 er adjoint	Mairie de MONTCARRA
Mandat 2020-2026	SB
Janvier	272,25 €
Février	272,25 €
Mars	272,25 €
Avril	272,25 €
Mai	272,25 €
Juin	272,25 €
juillet	272,25 €
août	272,25 €
septembre	272,25 €
octobre	272,25 €
novembre	272,25 €
décembre	272,25 €
	3 267,00 €

SIGNOL Virginie 2ème adjointe	Mairie de MONTCARRA
Mandat 2020-2026	SB
janvier	272,25 €
février	272,25 €
mars	272,25 €
avril	272,25 €
mai	272,25 €
juin	272,25 €
juillet	272,25 €
août	272,25 €
septembre	272,25 €
octobre	272,25 €
novembre	272,25 €
décembre	272,25 €
	3 267,00 €

BEGEL Olivier 3ème adjoint	Mairie de MONTCARRA
Mandat 2020-2026	SB
janvier	272,25 €
février	272,25 €
mars	272,25 €
avril	272,25 €
mai	272,25 €
juin	272,25 €
juillet	272,25 €
août	272,25 €
septembre	272,25 €
octobre	272,25 €
novembre	272,25 €
décembre	272,25 €
	3 267,00 €

➤ N°11-2022 : Adoption du budget primitif 2022

M. le Maire présente le projet de budget et donne lecture des différents articles le composant.

Le projet de budget prévoit l'intégration des résultats antérieurs.

M. le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à délibérer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 9 pour, 0 contre et 6 abstentions :

✓ **APPROUVE** le budget primitif 2022 qui s'établit ainsi :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Recettes :	545 851.00 €
Dépenses :	545 851.00 €

<u>INVESTISSEMENT</u>	
Recettes :	1 772 056.36 €
Dépenses :	1 334 213.00 €

Yves PETITPIERRE s'interroge sur notre capacité à entretenir les routes. En 2021 rien n'a été fait, il est à prévoir sur les années à venir de grosses charges. David EMERAUD comprend cette sollicitation, en revanche depuis son arrivée en mairie, de grosses dépenses en investissement ont été faites. Certains chemins, comme celui de Mont Profond sont détériorés suite à une circulation importante de poids lourds notamment.

Yves PETITPIERRE rappelle que le chemin du haras ou le chemin du Royolet, ne voient pas le passage de gros camions, pour autant aucun entretien n'a été fait. Cette année il n'y aura pas de grosses dépenses sur la départementale, Yves PETITPIERRE propose d'en profiter pour faire des entretiens de voirie. Ce dernier craint de ne rien pouvoir faire pendant plusieurs années.

David EMERAUD explique que nous sommes dans une année charnière avec les travaux de l'école et que de gros frais ne pourront pas être engagés. Un point sera fait en juin 2022 au niveau des comptes, et si de l'argent en fonctionnement peut être dégagé, il sera attribué pour la voirie.

Christophe DOUCHET rajoute que si rien n'est fait tout de suite, cela entraînera une surcharge de travaux à mener dans les années à venir.

David EMERAUD s'engage à faire des travaux de voirie si en juin de l'argent est disponible. Il y a également de nombreuses incertitudes quant aux tarifs de l'énergie entre autres, la visibilité financière est donc difficile.

➤ N°12-2022 : Vote du taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, le projet de budget pour 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 545 851.00 euros pour la section de fonctionnement ;

Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2022,

Sur le rapport de David EMERAUD et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré

Et avec voix 14 pour, 0 contre et 1 abstention.

- **FIXE** les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2022, comme suit :

✓ Taxe foncière bâti	Taux actuel 36.98 % porté à 37.53 % soit une augmentation de 1.5% du taux 2021
✓ Taxe foncière non bâti	Taux actuel 60.77 % porté à 61.68 % soit une augmentation de 1.5% du taux 2021.

Yves PETITPIERRE demande à David EMERAUD quelle est notre position par rapport à la Strat. David EMERAUD explique que nous sommes plus haut que la Strat, en revanche, les bases locatives sont très basses. Les services des impôts refusent de revoir nos bases.

➤ N°13-2022 : Autorisation de signature d'un bail à construction avec CALL II - hangar avec panneaux photovoltaïques

David EMERAUD propose que cette délibération soit reportée, car nous sommes dans l'attente du retour des notaires. Tout n'est pas finalisé, un conseil extraordinaire pourrait être organisé pour la signature du bail. Toutes les remarques sur la destination du bâtiment, de démontage du bâtiment ont donné lieu à une demande de rectification auprès de la société CALL II.

Yves PETITPIERRE demande s'il n'est pas possible de signer toute de suite la délibération, sous réserves que les points demandés soient modifiés. Il s'interroge également sur la valeur de 50 000 € indiqué dans le bail. David EMERAUD précise qu'il s'agit de la valeur du bail. Il précise également qu'en cas de signature ce jour de la délibération, comme proposé, le bail sera transmis à tous au préalable pour avis et accord,

avant la signature définitive du bail. Par ailleurs, c'est Maître MATHIEU, notaire de la commune de MONTCARRA, qui représentera la commune pour la signature.

Christophe DOUCHET s'interroge sur le montage financier de cette société CALL II et fait part de son inquiétude.

Antoine MARCE rajoute que si le bail est en notre faveur, la commune ne prend aucun risque.

Yves PETITPIERRE demande si la date de fin de chantier est garantie ? David EMERAUD rajoute qu'il s'agit d'un impératif, au risque de perdre la subvention attribuée. Cette notion a été portée à la connaissance de la société CALL II.

ENEDIS a eu la commande de CALL II pour les travaux d'extension de ligne dans la grande rue, et ils souhaitent intervenir rapidement. Pour des raisons pratiques (circulation des bus), l'intervention pourrait se faire en juillet 2022, et cela n'empêche pas le démarrage des travaux pour le bâtiment.

La délibération est portée au vote.

Vu la promesse de bail emphytéotique signée avec la société ACTIV ENERGIE,

Vu l'accord de domiciliation d'un établissement secondaire de production d'électricité solaire photovoltaïque,

Le Maire propose de valider le bail à construction avec la société CALL II,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 12 pour, 0 contre et 3 abstentions :

- **APROUVE ET DONNE POUVOIR** à M. David EMERAUD afin de signer le bail avec la société CALL II,

SUJETS / QUESTIONS DIVERSES

Sujets divers :

Olivier BEGEL : points commissions

- Le nettoyage de printemps a été fait samedi dernier. Un article dans le Dauphiné Libéré a été publié. Il est dommage que peu d'élus aient pu y participer, nous tenterons de faire mieux l'année prochaine pour montrer l'exemple.
- La remise du label une fleur aura lieu mardi 29/03 après-midi à LYON. Florence PERRISSEZ, Nadine BINSSE et Claude MOUILLOUD accompagnent David EMERAUD. La cérémonie se passe à l'hôtel de région à Lyon.
- Olivier BEGEL précise que Thomas PETITPIERRE a été retenu pour les entretiens d'espaces verts. Il est le seul à avoir donné des devis complets en fonction du cahier des charges et affiche des tarifs compétitifs.
- A l'étang quelque chose bloque au niveau des soupapes. La situation sera à suivre sur les prochaines semaines. Il faudra peut-être organiser un exercice de plongée avec les pompiers.

Virginie SIGNOL : point commission

- Le conseil d'école a eu lieu la semaine dernière. Marie Laure BYHET fera un compte rendu et il sera transmis aux élus.
- Cette semaine, il n'y aura pas de compte rendu suite à la réunion Maire – Adjoint, car tout a été dit en Conseil Municipal.

Décisions prises par le Maire :

- Un accord a été donné au TE 38 pour le renforcement à Fuyssieux, coût à charge pour la commune : 0 €.
- L'accord ENEDIS pour la convention de servitude, n'a pas été signé à ce jour et est mis en attente en attendant la signature du bail.
- Julie FRIZON-PATRICOT sera titularisée au 01/04/22.

Fin de séance à 20h45.



